



## Comité Départemental de Basket-Ball de l'Allier

Siège social : 12, rue du Capitaine – 03200 Vichy

Tél. : 04 70 98 10 44 - Fax : 04 70 98 77 32

e-mail : [cd03basket@aol.com](mailto:cd03basket@aol.com) ou [cd03basket@gmail.com](mailto:cd03basket@gmail.com)



### REGLEMENTS SPORTIFS SPECIFIQUES SAISON 2020 / 2021 Suite arrêt des compétitions au 30/10/20 (COVID) avec reprise en janvier / février 2021

#### CHAMPIONNAT PRM

Constitution : 8 équipes

Une poule de 8

Rencontres Aller / Retour

#### Calendrier sportif prévisionnel

Journée	ALLER	Journée	RETOUR
1A	03 / 04 octobre 2020 (Résultat acquis)	1R	10 / 11 avril 2021
2A	10 / 11 octobre 2020 (Résultat acquis)	2R	01 / 02 mai 2021
3A	20 / 21 février 2021	3R	08 / 09 mai 2021
4A	27 / 28 février 2021	4R	22 / 23 mai 2021
5A	06 / 07 mars 2021	5R	29 / 30 mai 2021
6A	13 / 14 mars 2021	6R	05 / 06 juin 2021
7A	27 / 28 mars 2021	7R	19 / 20 juin 2021

Nota : Calendrier susceptible de modifications suivant la réglementation sanitaire du moment.

#### Reports

Week-ends disponibles des vacances scolaires.

Jours de la semaine si accord entre les deux clubs.

Les 20 ou 21 mars et 12 ou 13 juin.

Exceptionnellement pour cette saison, des rencontres non disputées de la phase « Aller » pourront se jouer sur la phase « Retour ». Toutefois, elles devront se disputer avant la date de la journée retour.

Un report devra être lié soit à la réglementation sanitaire du moment soit à des cas COVID (Fournir justificatifs) soit à une fermeture ou une indisponibilité du gymnase (Fournir justificatifs).

Aucun report ne sera accepté après le 20 juin.

#### Classement – Montée / Descente(s)

Les résultats des journées 1A et 2A sont acquis et validés.

[Cas n°1 – Le championnat arrive à son terme \(Totalité des rencontres disputées\)](#)

#### Classement

Prise en compte du classement final de la division.

Les égalités seront traitées conformément à l'article 61 du Règlement sportif « Type » du Comité.

L'équipe classée 1<sup>ère</sup> sera championne départementale PRM.

#### Montée / descentes

L'équipe championne si elle le peut et si elle le veut accède à la division supérieure (R3) la saison suivante.

En cas d'impossibilité ou de refus, la montée sera proposée à l'équipe classée 2<sup>ème</sup> sous les mêmes conditions.

Si cette équipe ne peut et/ou ne veut accéder à la division supérieure, aucune montée en R3 ne sera effectuée.

L'équipe classée 8<sup>ème</sup> descend en championnat départemental (DM2) la saison suivante.  
Si en fin de saison une ou plusieurs équipes du Comité descendent du championnat R3, des descentes supplémentaires en DM2 seront nécessaires et s'effectueront dans l'ordre du classement PRM (7<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup> ...).

#### Cas n°2 – Le championnat n'arrive pas à son terme (entre 50% et 100% des rencontres sont jouées).

##### Classement

Un classement sera réalisé du moment qu'au minimum 50% des rencontres seront comptabilisées.  
Le classement s'établira selon les règles fédérales du ratio.

*Calcul du ratio :*

**Nombre de points** \_\_\_\_\_ x **Nombre de rencontres théoriques**  
**Nombre de rencontres comptabilisées**

Les égalités de points seront traitées suivant la réglementation fédérale sur le ratio.  
L'équipe classée 1<sup>ère</sup> au classement (ratio) sera championne départementale PRM.

##### Montée / descentes

Suite au classement (ratio), les modalités du cas n°1 s'appliqueront pour la montée en R3 et pour la (ou les) descente en DM2.

#### Cas n°3 – Le championnat n'arrive pas à son terme et moins de 50% des rencontres sont disputées.

Application de la réglementation spécifique fédérale.  
Cette réglementation ne fera l'objet d'aucune contestation.

### **CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DM2**

Constitution : 7 équipes et un exempt      Une poule de 8      Rencontres Aller / Retour

**Calendrier sportif prévisionnel**      Idem PRM

**Reports**      Idem PRM

#### **Classement – Montée**

Les résultats des journées 1A et 2A sont acquis et validés.

#### Cas n°1 – Le championnat arrive à son terme (Totalité des rencontres disputées)

##### Classement

Prise en compte du classement final de la division.

Les égalités seront traitées conformément à l'article 61 du Règlement sportif « Type » du Comité.  
L'équipe classée 1<sup>ère</sup> sera championne départementale DM2.

##### Montée

L'équipe championne, si elle le peut et si elle le veut accède à la division supérieure (PRM) la saison suivante.  
En cas d'impossibilité ou de refus, la montée sera proposée à l'équipe classée 2<sup>ème</sup> sous les mêmes conditions.  
Si cette équipe ne peut et/ou ne veut accéder à la division supérieure, la place sera proposée à l'équipe la moins mal classée des équipes de PRM devant descendre en DM2 la saison suivante.

#### Cas n°2 – Le championnat n'arrive pas à son terme (entre 50% et 100% des rencontres sont jouées).

##### Classement

Un classement sera réalisé du moment qu'au minimum 50% des rencontres seront comptabilisées.  
Le classement s'établira selon les règles fédérales du ratio (Calcul : voir modalités championnat PRM).

Les égalités de points seront traitées suivant la réglementation fédérale sur le ratio.  
L'équipe classée 1<sup>ère</sup> au classement (ratio) sera championne départementale DM2.

##### Montée

Suite au classement (ratio), les modalités du cas n°1 s'appliqueront pour la montée en PRM la saison suivante.

#### Cas n°3 – Le championnat n'arrive pas à son terme et moins de 50% des rencontres sont disputées.

Application de la réglementation spécifique fédérale.  
Cette réglementation ne fera l'objet d'aucune contestation.

## CHAMPIONNAT PRF

Constitution : 6 équipes

Une poule de 6

Rencontres Aller / Retour

### Calendrier sportif prévisionnel

Journée	ALLER	Journée	RETOUR
1A	27 / 28 février 2021	1R	01 / 02 mai 2021
2A	06 / 07 mars 2021	2R	08 / 09 mai 2021
3A	13 / 14 mars 2021	3R	29 / 30 mai 2021
4A	20 / 21 mars 2021	4R	05 / 06 juin 2021
5A	27 / 28 mars 2021	5R	19 / 20 juin 2021

Nota : Calendrier susceptible de modifications suivant la réglementation sanitaire du moment.

### Reports

Week-ends disponibles des vacances scolaires.

Jours de la semaine si accord entre les deux clubs.

Les 12 / 13 juin.

Exceptionnellement pour cette saison, des rencontres non disputées de la phase « Aller » pourront se jouer sur la phase « Retour ». Toutefois, elles devront se disputer avant la date de la journée retour.

Le report devra être lié soit à la réglementation sanitaire du moment soit à des cas COVID (Fournir justificatifs) soit à une fermeture du gymnase (Fournir justificatifs).

Aucun report ne sera accepté après le 20 juin

### Classement – Montée

[Cas n°1 – Le championnat arrive à son terme \(Totalité des rencontres disputées\)](#)

#### Classement

Prise en compte du classement final de la division.

Les égalités seront traitées conformément à l'article 61 du Règlement sportif « Type » du Comité.

L'équipe classée 1<sup>ère</sup> sera championne départementale PRF.

#### Montée

L'équipe championne, si elle le peut et si elle le veut accède à la division supérieure (R3) la saison suivante.

En cas d'impossibilité ou de refus, la montée sera proposée à l'équipe classée 2<sup>ème</sup> sous les mêmes conditions.

Si cette équipe ne peut et/ou ne veut accéder à la division supérieure, aucune montée en R3 ne sera effectuée.

[Cas n°2 – Le championnat n'arrive pas à son terme \(entre 50% et 100% des rencontres sont jouées\).](#)

#### Classement

Un classement sera réalisé du moment qu'au minimum 50% des rencontres seront comptabilisées.

Le classement s'établira selon les règles fédérales du ratio.

*Calcul du ratio :*

**Nombre de points** \_\_\_\_\_ x **Nombre de rencontres théoriques**

**Nombre de rencontres comptabilisées**

Les égalités de points seront traitées suivant la réglementation fédérale sur le ratio.

L'équipe classée 1<sup>ère</sup> au classement (ratio) sera championne départementale PRF.

#### Montée

Suite au classement (ratio), les modalités du cas n°1 s'appliqueront pour la montée en R3 la saison suivante

[Cas n°3 – Le championnat n'arrive pas à son terme et moins de 50% des rencontres sont disputées](#)

Application de la réglementation spécifique fédérale.

Cette réglementation ne fera l'objet d'aucune contestation.

## COUPE DEPARTEMENTALE « SENIORS MASCULINS »

15 équipes (8 PRM et 7 DM2)

### Calendrier prévisionnel et modalités

	8 <sup>ème</sup> 06 / 07 février 2021	¼ 03 / 04 avril 2021	½ 24 / 25 avril 2021	Finale 26 / 27 juin 2021
1				Terrain neutre
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				

Pour chaque rencontre le club premier nommé « Reçoit » sauf si une rencontre oppose une équipe de PRM à une équipe de DM2, dans ce cas, la rencontre se dispute chez l'équipe de DM2 (des 8èmes aux ½ finales). La finale se dispute sur « Terrain neutre »

Si Gymnase indisponible le week-end concerné, la rencontre sera obligatoirement inversée (Même si une équipe de DM2 doit recevoir une équipe de PRM).

Le report n'est pas autorisé sauf si problème(s) lié à la réglementation sanitaire du moment ou si cas COVID dans une des deux équipes (Fournir justificatifs). Dans ce cas, la rencontre doit se disputer au minimum 8 jours avant l'échéance suivante.

Des 8èmes aux ½ finales, Si une rencontre ne pouvait se dérouler dans le délai prévu, le vainqueur serait désigné par tirage au sort (Commission Sportive).

Si égalité au terme d'une rencontre, prolongation(s) de 5 minutes afin de départager les équipes.

*La coupe départementale, n'est pas une compétition prioritaire, si par suite des conditions sanitaires, les championnats PRM et DM2 prennent un retard important cette compétition serait annulée et les dates prévues seront attribuées aux championnats (Décision Comité Directeur).*

## TROPHÉE DEPARTEMENTAL « SENIORS FEMININS » (COUPE DE L'ALLIER)

6 équipes

2 poules de 4 avec un exempt dans chaque poule

Rencontres Aller / retour

### Calendrier sportif prévisionnel

Journée	ALLER	Journée	RETOUR
1A	03 / 04 octobre 2020 (Résultat acquis)	1R	20 / 21 février 2021
2A	10 / 11 octobre 2020 (Résultat acquis)	2R	10 / 11 avril 2021
3A	06 / 07 février 2021	3R	22 / 23 mai 2021
Phase 2 : FINALE SUR TERRAIN NEUTRE le 26 ou 27 juin 2021			

### Reports

Week-ends disponibles des vacances scolaires.

Jours de la semaine si accord entre les deux clubs.

Exceptionnellement, des rencontres non disputées de la phase « Aller » pourront se jouer sur la phase « Retour ». Toutefois, elles devront se disputer avant la date de la journée retour.

Un report devra être lié soit à la réglementation sanitaire du moment soit à des cas COVID (Fournir justificatifs) soit à la fermeture du gymnase (Fournir justificatif). Aucun report ne sera accepté après le 23 mai.

## Classement

Pour les 2 poules, les résultats des journées 1A et 2A sont acquis et validés.

[Cas n°1 – La compétition arrive à son terme \(Totalité des rencontres disputées\)](#)

Prise en compte du classement final de chaque poule.

Les égalités seront traitées conformément à l'article 61 du Règlement sportif « Type » du Comité.

Les équipes classées 1<sup>ère</sup> de chaque poule se qualifient pour la finale.

[Cas n°2 – Le championnat n'arrive pas à son terme \(entre 50% et 100% des rencontres sont jouées\).](#)

### Classement

Un classement sera réalisé du moment qu'au minimum 50% des rencontres seront comptabilisées.

Le classement s'établira selon les règles fédérales du ratio.

Calcul du ratio :

**Nombre de points** \_\_\_\_\_ x **Nombre de rencontres théoriques**

**Nombre de rencontres comptabilisées**

Les égalités de points seront traitées suivant la réglementation fédérale sur le ratio.

Les équipes classées 1<sup>ère</sup> de chaque poule se qualifient pour la finale.

[Cas n°3 – La compétition n'arrive pas à son terme et moins de 50% des rencontres sont disputées](#)

La compétition sera annulée.

## COMPETITION 3x3 – SENIORS M et F

Les plateaux initiaux sont annulés.

Pour donner suite aux directives fédérales, ils seront remplacés par un tournoi départemental (Date à définir).

Le vainqueur masculin sera champion départemental et se qualifiera pour la phase Régionale.

Le vainqueur féminin, sera champion départemental et se qualifiera pour la phase Régionale.

## CHAMPIONNATS JEUNES – U13 à U20 M et F

Championnats interdépartementaux avec le CD63. Organisation CD 63 – Règlements CD63.

## RENCONTRES MINI-BASKET

### U11 M et F

#### Calendrier sportif prévisionnel – Brassage

Journée	ALLER	Journée	RETOUR
1A	30 / 31 janvier 2021	1R	13 / 14 mars 2021
2A	06 / 07 février 2021	2R	20 / 21 mars 2021
3A	27 / 28 février 2021	3R	27 / 28 mars 2021

Ensuite, les équipes seront réparties dans des poules suivant le niveau des équipes.

Les rencontres seront organisées sur la période 03/04 avril – 19/20 juin.

Organisation d'un plateau final le week-end des 26 / 27 juin.

### U9 M et F

#### Calendrier sportif – Annule et remplace le précédent calendrier (Organisateurs plateaux inchangés)

Plateau 1	30 / 31 janvier 2021	Organisation de plateaux sur la période 06/07 mars – 19/20 juin
Plateau 2	06 / 07 février 2021	
Plateau 3	27 / 28 février 2021	

**Le projet initial fut validé par les membres du Comité Directeur puis transmis aux instances fédérales pour étude.**

**Au retour, la prise en compte de quelques précisions fut apportée au projet initial.**

**Version définitive approuvée par les instances juridiques fédérales.**

## CALENDRIER SPORTIF

Sur proposition du Président du Comité lors de la visioconférence du 27 novembre 2020, les responsables des clubs présents et les membres du Comité Directeur ont accepté de repousser la date de fin des compétitions aux 26/27 juin 2021.

PLANNING INITIAL					PLANNING REPRISE JANVIER / FEVRIER 2021				
DATES	SM	SF	U11	U9	DATES	SM	SF	U11	U9
03/04 octobre	A1	TRO A1			03/04 octobre	A1	TRO A1		
10/11 octobre	A2	TRO A2			10/11 octobre	A2	TRO A2		
17/18 octobre	P1 3x3				17/18 octobre				
24/25 octobre					24/25 octobre				
31 oct / 01 nov					31 oct / 01 nov				
07/08 novembre	A3	A1	A1		07/08 novembre				
14/15 novembre	A4	A2	A2	P1	14/15 novembre				
21/22 novembre	A5	A3	A3		21/22 novembre				
28/29 novembre	A6	A4	R1	P2	28/29 novembre				
05/06 décembre	Report	Report	R2		05/06 décembre				
12/13 décembre	A7	A5	R3	P3	12/13 décembre				
19/20 décembre					19/20 décembre				
26/27 décembre					26/27 décembre				
02/03 janvier 21					02/03 janvier 21				
09/10 janvier	P2 3x3	P1 3x3			09/10 janvier				
16/17 janvier	C 8	TRO A3			16/17 janvier			Défect	
23/24 janvier	R1	R1			23/24 janvier				
30/31 janvier	R2	R2			30/31 janvier			A1	P1
06/07 février	P3 3x3	P2 3x3			06/07 février	C 8	TRO A3	A2	P2
13/14 février					13/14 février				
20/21 février	P4 3x3	P3 3x3			20/21 février	A3	TRO R1		
27/28 février	R3	R3			27/28 février	A4	A1	A3	P3
06/07 mars	R4	R4			06/07 mars	A5	A2	Report	X
13/14 mars	R5	Report			13/14 mars	A6	A3	R1	X
20/21 mars	R6	R5			20/21 mars	Report	A4	R2	X
27/28 mars	Report	TRO R1			27/28 mars	A7	A5	R3	X
03/04 avril (Pâq)	C 1/4	TRO R2			03/04 avril (Pâq)	C 1/4	Report	X	
10/11 avril	R7				10/11 avril	R1	TRO R2	X	
17/18 avril					17/18 avril				
24/25 avril	C 1/2	TRO R3			24/25 avril	C 1/2		X	
01/02 mai					01/02 mai	R2	R1	X	X
08/09 mai					08/09 mai	R3	R2	X	FMB
15/16 mai (Asc)					15/16 mai (Asc)				
22/23 mai (Pent)					22/23 mai (Pent)	R4	TRO R3	X	X
29/30 mai	F Coupe	F Coupe			29/30 mai	R5	R3	X	X
05/06 juin					05/06 juin	R6	R4	X	X
12/13 juin					12/13 juin	Report	Report	X	X
19/20 juin					19/20 juin	R7	R5	X	X
26/27 juin					26/27 juin	F Coupe	F Coupe	PF	
03/04 juillet					03/04 juillet				
10/11 juillet					10/11 juillet				

X : Dates possibles Phase 2 U11 et U9